

Publié le 21/05/2024

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
DU VAL ES DUNES**1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre le seize mai à 17h, le Bureau communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes Val ès dunes sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL, Président.

Date de convocation
07.05.2024

Etaient présents : MM. Philippe PESQUEREL, Claude FOUCHER, Eric MARGERIE, Mmes Nathaly MONROCQ, Régine ENEE, M. Laurent DECLERCK formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers :
En exercice : 10
Présents : 6
Votants : 6

Absents excusés : MM. Patrice MARTIN, Philippe PIARD, Mme Alexandra LEPINAY et M. Stéphane AMILCAR

Quorum : 6

Secrétaire de séance : M. Claude FOUCHER

Délibération n° 2024 / 8B**Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de la gestion du centre aquatique dunéo**

Il convient de retenir le groupement solidaire composé de la société de conseil MBC-MBO, mandataire et du cabinet d'avocats TPA pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de la gestion du centre aquatique dunéo pour un montant total de 27 000 € HT.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Décide de retenir le groupement solidaire composé de la société de conseil MBC-MBO, mandataire et du cabinet d'avocats TPA pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de la gestion du centre aquatique dunéo pour un montant total de 27 000 € HT ;

↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Claude FOUCHER



Le Président,
Philippe PESQUEREL


